NANDRIN
Carrefour

Le périodique communal de Nandrin été 2019

www.nandrin.be - facebook.com/communedenandrin

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale - Initiative locale d'accueil	Mathilde Perat lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.63
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.62
- Allocation «personne handicapée» - Logement - Coordination sociale (article 27, Été solidaire) - Initiative locale d'accueil	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.64
- Allocations de chauffage - Énergie - Fonds des eaux - Conseiller bien-être	Michèle Panier lundi et mercredi de 9 à 11h30 085/27.44.67

Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.69

Permanences des échevins et bourgmestre

Vous souhaitez rencontrer un membre du collège communal pour lui faire part d'un problème ou d'un avis sur un sujet nandrinois ? nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat qui se chargera de traiter votre demande : **085 51 94 78**

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
(Bourgmestre+)
Bourgmestre, police, pompiers, état civil, fabriques d'église, présidence du conseil communal, budget, finances, personnel, commerces et PME.
michel.lemmens@nandrin.be

Béatrice ZUCCA
(Bourgmestre+)
Enseignement, 3ème âge, logement, jumelages.
beatrice.zucca@nandrin.be

Sébastien HERBIET
(Écolo)
Urbanisme, aménagement du territoire, environnement, agriculture, bien-être animal, mobilité, gestion des eaux et déchets.
sebastien.herbiet@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
(Bourgmestre+)
Travaux, patrimoine, cimetières, sport et tourisme.
henri.dehareng@nandrin.be

Gaëtane DE SMIDT
(Écolo)
Accueil extra-scolaire (ATL), jeunesse, culture, bibliothèque, communication, participation, énergie, supracommunalité (GAL).
gaetane.desmidt@nandrin.be

Murielle BRANDT 085/51.30.17
(Bourgmestre+)
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Plan de Cohésion Sociale (PCS), emploi.
murielle.brandt@nandrin.be

Les conseillers communaux

Eric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Tristan FAGNOUL (Bourgmestre+)

Claire GRAULICH (Bourgmestre+)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Isabelle LEJEUNE (Bourgmestre+)

Christophe OVIDIO (Vivre Nandrin)

Malory PLANCHAR (Vivre Nandrin)

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 (Vivre Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Vivre Nandrin)

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84 (Vivre Nandrin)

Vous souhaitez diffuser de l'information via le bulletin, le site internet ou la page Facebook communale ?

Faites parvenir vos textes, photos et informations au comité de rédaction communal via l'adresse email : communication@nandrin.be - Pour tout renseignement : 085 24 18 60.

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste en toutes-boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin
Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 4550 Nandrin
Comité de rédaction : Michel Lemmens, Bourgmestre - Gaëtane De Smidt, échevine - Pierre Jamaigne, Directeur général - Olivier Hermia, chargé de communication.

contact : communication@nandrin.be 085/24.18.60

Paru au Moniteur belge : Arrêté du Gouvernement wallon considérant comme une calamité naturelle publique les inondations du 16 mai, du 24 mai et du 1er juin 2018. - Plus d'informations sur le site - www.nandrin.be

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30

En juillet et en août, les permanences du jeudi soir du service population et état-civil seront supprimées, à l'exception des jeudis 4 juillet et 29 août.

- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1er samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures 2019

Jeudi	15 août 2019
Vendredi	27 septembre 2019
Vendredi	1 novembre 2019
Lundi	11 novembre 2019
Mercredi	25 décembre 2019
Jeudi	26 décembre 2019

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Administration : Avis d'enquête publique / Renouvellement CCATM / Brèves du conseil communal /	4 à 7
Environnement : Gestion écologique des cimetières / Maya / Collecte des canettes /	8 à 10
Mobilité : Bus WEL / Parking d'écovoiturage /	11
Jeunesse / écoles	12 à 17
Sports & loisirs	18 à 21
Les habitants de nos prairies et de nos bois	22 & 23
Aînés / noces	24 à 26
Agenda	27

Le Mot du Bourgmestre

J'ai le plaisir de vous informer que notre **Programme Stratégique Transversal (P.S.T.) 2019-2024** a été présenté au conseil communal le 26 juin dernier. Il s'agit d'un outil majeur de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Il se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers dont la commune dispose. Ce programme dont l'adoption est désormais rendue obligatoire balise l'action des services communaux pour la législature en cours, voire au-delà. Il est évolutif et repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration. Le Programme Stratégique Transversal (P.S.T.) 2019-2024 vous sera détaillé dans le prochain bulletin communal, mais vous pouvez déjà en prendre connaissance sur le site internet de la commune.
(www.nandrin.be/vie-politique-citoyenne/p.s.t-1)

Dès lors et sur base de ce document, 27 projets ont d'ores et déjà été initiés cet été. Je citerai entre autres les actions suivantes : le financement d'une plaine de jeux à l'école Saint-Martin, la réalisation d'un espace de jeux et de rencontre le long du « Voye di Messe » à Saint-Séverin, l'achèvement de la reconstruction du local des scouts de Nandrin, l'acquisition d'un nouveau tracteur et d'un désherbeur thermique pour le service travaux, la réalisation d'un cheminement cyclopiéton au Péry, le financement de travaux de peinture à l'église de Saint-Séverin, l'aménagement de quatre nouvelles zones d'immersion temporaire (ZIT) à Nandrin, la première phase du remplacement de l'éclairage public (équipement led), la réparation des ponceaux le long des sentiers de Houripont et de Frérissart, la reconstruction du pont de la Forge, etc. L'ensemble de ces projets représente un investissement public d'environ un million d'euros qui constitue indéniablement un signe positif en ces temps de crise.

Je terminerai par un traditionnel rappel à la prudence : limiter sa vitesse lors de ses déplacements auto, en se rappelant que, les enfants peuvent jouer près des voiries ou que vous pourriez croiser un charroi agricole important.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Arrêté Royal du 20 juillet 2001 portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des radiations ionisantes

Concerne la demande de : **Electrabel S.A,** dont le siège social est établi Boulevard Simon Bolivar, 34 à 1000 Bruxelles, portant le numéro d'entreprise 0403.170.701 et ayant comme siège d'exploitation la Centrale nucléaire de Tihange, Avenue de l'Industrie 1, 4500 Huy.

en vue d'obtenir :
l'autorisation pour une nouvelle installation d'entreposage à sec de combustible nucléaire usé sur son site de Tihange

Date d'ouverture de l'enquête :	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête :	Les observations écrites peuvent être adressées à :
12/06/2019	Service Urbanisme Place Ovide Musin, 3 4550 NANDRIN le 12/07/2019 à 11 heures	Collège Communal Place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN

Le Collège porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, du lundi au mercredi, de 14h00 à 16h00 et le jeudi de 18h00 à 19h30.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, les rendez-vous doivent être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme au numéro de téléphone 085/51.94.99 ou par mail urbanisme@nandrin.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@nandrin.be
- remises au Bureau de l'Urbanisme

Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Le courrier postal ou électronique portera la mention suivante : Enquête publique RGPRI - Electrabel

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Le projet fait également l'objet d'une demande de permis d'urbanisme. Cette demande de permis fait l'objet d'une enquête publique séparée.

Le collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est ELECTRABEL S.A. dont les bureaux se trouvent à 1000 Bruxelles, Boulevard Simon Bolivar, 34.
Le terrain concerné est situé à 4500 Huy, Avenue de l'Industrie 1, cadastré Huy/4eDIV/Tihange/Section A, n° 20N2, 20P2, 309D4, 309V4 et 315W.

(2) Le projet consiste en la Construction d'un ensemble de 3 bâtiments sur le site de la Centrale nucléaire de Tihange et présente les caractéristiques suivantes :
Les trois bâtiments projetés sont destinés à augmenter la capacité d'entreposage temporaire des assemblages de combustible usé sur le site de la centrale :
- un bâtiment principal abritant un hall de manutention des emballages, un hall d'entreposage, deux halls de surveillance (SFB);
- un bâtiment attenant au bâtiment principal, abritant le local d'accès, les vestiaires et sanitaires et les locaux auxiliaires (AUX) ;
- un bâtiment pour l'entreposage des accessoires utilisés lors des opérations de manutention et d'entreposage des emballages (ASB).

Cette demande de permis d'urbanisme est soumise d'office à la réalisation préalable d'une étude d'incidences sur l'environnement en vertu

de la rubrique 40.10.01.06 (Production d'électricité – « Installation destinée [...] au traitement des combustibles nucléaires [...] ») de l'Annexe I de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.
L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.74 et D.29-1 et suivants du Livre premier du Code de l'Environnement.
Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, du lundi au mercredi, de 14h00 à 16h00 et le jeudi de 18h00 à 19h30.
Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M. CALLEBAUT téléphone : 085/51.94.99 ou mail : urbanisme@nandrin.be

L'enquête publique est ouverte le 12/06/2019 et clôturée le 12/07/2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@nandrin.be
- remises à M. CALLEBAUT dont le bureau se trouve place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique - ELECTRABEL.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. CALLEBAUT ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN le 12/07/2019, à 11h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est M. CALLEBAUT dont le bureau se trouve à 4550 NANDRIN, place Ovide Musin, 3.

Appel complémentaire à candidature pour le renouvellement de la C.C.A.T.M.

(commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité)

Le collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1. les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
2. parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3. lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Un formulaire détaillant ces informations, disponible à l'administration communale, service urbanisme ou sur le site www.nandrin.be, peut être utilisé pour introduire les candidatures.

Sous peine d'irrecevabilité, **les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 05/06/2019 au 05/08/2019 inclus :**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Le formulaire de candidature peut être téléchargé sur le site de la commune www.nandrin.be

Toute demande de renseignement est adressée au service urbanisme, place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin, urbanisme@nandrin.be.

Les brèves du conseil communal

26 mars 2019

Le conseil communal a mandaté l'intercommunale Intradel pour mener les actions en matière de prévention des déchets ménagers suivantes :

- Atelier d'initiation à la démarche zéro déchet : former aux gestes ZD pratiques, via la fabrication de recettes et la démonstration d'objets ZD pour chaque pièce de la maison et le jardin ;
- Le kit « système ZD » : fiches pratiques reprenant une idée de DIY (do-it-yourself) qui aborderont le zéro déchet à la maison, au jardin, à l'école ;

Le conseil communal a pris une motion pour une gestion responsable des combustibles radioactifs usés à Tihange :

Demande à Engie Electrabel :

- de réparer la fuite actuelle de piscine de désactivation de Tihange 1 ;
- de réduire la taille envisagée du bâtiment de stockage à sec pour correspondre à la quantité de combustible usé produit jusqu'en 2025 et d'y stocker exclusivement le combustible produit sur le site de Tihange ;
- de prévoir un arrêt d'urgence de la ventilation passive du bâtiment vers l'extérieur ou le refroidissement d'urgence des assemblages de combustible usé en cas (même exceptionnel) d'altération des conteneurs et donc de catastrophe radioactive ;
- des garanties réelles et chiffrées contre les risques sismiques, d'attaque terroriste ou de chute d'avion ;
- si ces garanties sont rencontrées et que le bâtiment de stockage peut ainsi être utilisé en toute sécurité, de vider intégralement les piscines de stockage actuelles et de transférer les combustibles usés dans la nouvelle unité d'entreposage à sec dès qu'elle sera construite ;
- de maintenir l'activité industrielle, y compris après la fermeture de la centrale nucléaire, en mettant notamment sur la table des garanties fermes d'emplois sur le site de Tihange afin d'assurer la sécurité des nouvelles installations et de la population avoisinante.

Demande à la Région Wallonne (DGO4) :

- de n'accorder le permis unique que si Engie Electrabel satisfait aux conditions susmentionnées.

Demande au Gouvernement fédéral :

- d'adopter au plus vite une solution pour un stockage à long termes des déchets radioactifs et ce, de manière à pouvoir en assurer la surveillance et le contrôle tout au long des centaines d'années nécessaires. Il faut éviter que le site de Tihange ne devienne un désert radioactif après le démantèlement de la centrale ;
- de prendre en considération que la durée de vie des nouvelles installations envisagées de stockage à sec est de seulement 80 ans et d'anticiper la période ultérieure ;

Demande au collège communal de Huy :

- de se concerter dans cette démarche avec les autres communes voisines du site de la centrale ;
- de transmettre la présente motion à Engie Electrabel, au Gouvernement fédéral, au Gouvernement wallon et à la DGO4.

Le conseil communal a décidé d'initier la procédure de renouvellement du conseil consultatif communal des aînés (C.C.C.A).

Le conseil communal a désigné ses représentants :

- Au centre culturel de l'arrondissement de Huy (C.C.A.H.)
- À l'opérateur de transport de Wallonie (O.T.W.)
- À l'agence locale pour l'emploi (ALEm)
- À la royale entente sportive Templiers-Nandrin (R.E.S.T.N.)
- Au comité culturel local de Nandrin (C.C.L.N.)

Le conseil communal a décidé d'adhérer au Groupement d'Informations Géographiques asbl (GIG) en vue de la mise à disposition d'un outil cartographique digital.

Le conseil communal a décidé d'adhérer à la centrale d'achat de l'A.I.D.E. portant sur le curage de certaines canalisations.

Le conseil communal a décidé d'adhérer à la centrale d'achat de la Fédération Wallonie-Bruxelles portant sur la fourniture de livres.

Le conseil communal a approuvé le rapport financier 2018 du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) 2014-2019.

6 mai 2019

Le conseil communal a approuvé les comptes de l'exercice 2018 des fabriques d'église de Saint-Séverin et de Villers-Le-Temple.

Le conseil communal a approuvé son règlement d'ordre intérieur.

Le conseil communal a approuvé le projet de plan de cohésion social (P.C.S.) 2020-2025 établit conjointement avec les communes de ANTHISNES, CLAVIER, OUFFET et TINLOT

Le conseil communal a décidé d'adhérer à la centrale d'achat du SPW-DGO1 portant sur le prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'essais routiers en général.

Le conseil communal a émis un avis favorable sur le plan annuel de prévention incendie (PAPI) 2019 de la zone de secours HEMECO axé sur les actions suivantes :
la visite des lieux de camps scouts où les enfants sont logés dans des bâtiments ;
la sensibilisation citoyenne à destination des aînés ;

Le conseil communal a décidé l'adhésion de la commune à RESA S.A. Intercommunale, personne morale

de droit public, gestionnaire de réseau de distribution d'électricité et de gaz (G.R.D.)

Le conseil communal a désigné ses représentants :
- À Meuse Condroz Hesbaye (M.C.H.)
- À RESA s.a. intercommunale
- Au conseil de l'enseignement des communes et des provinces (C.E.C.P.)

Le conseil communal a approuvé les comptes communaux de l'exercice 2018.

Le conseil communal a approuvé les règlements-redevance en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025 relatifs à :
- l'occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles ;
- l'exhumation ;
- l'intervention des services communaux en matière de propreté publique ;
- la fourniture et le placement de plaquettes commémoratives sur les stèles mémorielles ;
- la location de caveaux d'attente et la translation ultérieure des restes mortels ;
- l'enregistrement d'une demande de changement de prénom.

Le conseil communal a approuvé pour les exercices 2020 à 2025 Les règlements taxes sur :
- la construction de bâtiments;
- la délivrance de documents administratifs;
- la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés;
- les agences bancaires;
- les commerces de frites (hot dogs, beignets, etc.) à emporter;
- les dépôts de mitraille et de véhicules usagés;
- les immeubles bâtis inoccupés;
- les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium;
- les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité;
- les panneaux publicitaires;
- les parcelles non bâties dans le périmètre d'un permis d'urbanisation non périmé;
- les secondes résidences;
- les véhicules isolés et abandonnés;

Le conseil communal a approuvé pour les exercices 2020 à 2025 :
- Les centimes additionnels au précompte immobilier (taux inchangé à 2.650 centimes additionnels);
- La taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques (taux inchangé à 8,5%).

Le conseil communal a autorisé le collège communal à ester en justice pour obtenir l'annulation par le Conseil d'Etat du permis unique délivré par le Ministre Carlo DI ANTONIO à la s.a. NPG ENERGY pour la construction et l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes à Engis.

La kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans.

La Kids-ID n'est pas obligatoire et vous devez en faire vous-même la demande pour vos enfants au service population de l'administration communale.

Avec une Kids-ID les enfants de moins de 12 ans peuvent voyager dans l'Union européenne et dans certains autres pays. Dans certains pays, l'enfant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur ou être en possession d'une autorisation parentale (https://diplomatie.belgium.be/fr).

Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 3 semaines. Demandez-la donc à temps auprès de l'administration. La procédure rapide d'obtention de la Kids-ID coûte nettement plus cher que le prix de base. Pour connaître les tarifs en vigueur :
http://www.nandrin.be/ma-commune/administration-communale/services-communaux/population/kids-id

Pour une demande de Kids-ID auprès de la commune, il faut :
- exercer l'autorité parentale sur l'enfant
- se rendre avec l'enfant à la commune
- fournir une photo récente de l'enfant.

Vers une gestion écologique des cimetières

Les réglementations imposant l'abandon des produits phytosanitaires dans l'espace public touchent forcément les cimetières et ceci ne manque pas de soulever des réactions auprès des gestionnaires locaux.
Patrimoine culturel, paysager et naturel, les cimetières sont des espaces particulièrement intéressants en terme de gestion. En effet, force est de constater qu'au sein des aires sépulcrales se retrouve l'ensemble des éléments de l'urbanisme des vivants. La gestion des voiries, des déchets, des mitoyennetés ou entretombes, des accessibilités des personnes à mobilité réduite, des pollutions ou des friches, ou encore la gestion des espèces invasives, sont autant de thématiques d'application à ces espaces.

Or, dans une période où les communes sont confrontées à des difficultés économiques majeures, où le personnel affecté aux cimetières est partout restreint, l'abandon des produits phytosanitaires est un défi qu'il convient de relever brillamment.
Aujourd'hui, nombre de communes envisagent déjà des allées engazonnées, des tapis de plantations vivaces entre les sépultures, l'implantation de prés fleuris dans des zones à forte concentration de patrimoine ancien, voire l'installation d'un tapis végétal dans des zones en entretien communal (parcelles d'honneur, parcelle des étoiles, aires de dispersion, etc.).
Le gestionnaire public est à la croisée des chemins. Ne pouvant faire demi-tour, il n'a d'autre choix que de désherber ses cimetières ou les faire évoluer en espaces verts, sans altérer leur fonction première.

Une gestion des espaces favorables aux pollinisateurs sauvages

Limiter les effets néfastes pour les pollinisateurs:
Pour une gestion favorable aux pollinisateurs sauvages, il est essentiel de commencer par réduire les facteurs qui peuvent impacter négativement ces derniers. Cela passe tout d'abord par le renoncement aux pesticides. Cela peut se faire via une transition de quelques années afin d'adapter les méthodes de gestion. Dans un second temps, cela passe par la conservation des milieux naturels et le respect de la spontanéité de la vie sauvage. En effet de nombreuses plantes sauvages ou de "mauvaises herbes" sont extrêmement importantes pour les pollinisateurs. Les méthodes de gestion différenciée peuvent être d'une très grande aide afin d'aller dans ce sens.

© M. Folschweiller - Lorsque l'on respecte la spontanéité de la vie sauvage, des milieux très intéressants pour les pollinisateurs se mettent en place. Ici un exemple de plante mellifère sauvage (Ajuga reptans) dans une pelouse non tondue.

Quelles fleurs pour les pollinisateurs?
Plus généralement, pour favoriser les pollinisateurs sauvages, il est important de prévoir des ressources florales diversifiées et en abondance. Attention à bien veiller à ce que des fleurs soient disponibles toute l'année (de mars à octobre) et à proximité des sites de nidification. Pour favoriser les syrphes, penser à diversifier les habitats qui abritent les larves (haies, zones humides et sèches, mares, bois mort…). De la même manière, pour favoriser les papillons, favoriser les plantes hôtes dont se nourrissent les chenilles.
Si l'on souhaite aller plus loin, s'orienter vers un fleurissement durable, peu demandeur en eau, avec une plus grande proportion d'espèces vivaces et favoriser les plantes locales (qui viennent de la région).

© M. Folschweiller - La prairie fleurie est un moyen esthétique de fleurir les espaces urbains et péri-urbains.

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen SAPOLL
SAPOLL Sauvons nos pollinisateurs Samenwerken voor pollinators

Appel aux apiculteurs nandrinois !

Nous vous invitons à contacter l'administration communale de Nandrin afin que nous puissions mettre à jour notre base de données « apiculteurs ». En effet, dans les prochains mois, nous pourrions vous contacter personnellement afin de convenir d'une rencontre pour l'élaboration de certains projets communaux.
Pour ce faire, merci de contacter Lindsay Chapelle, coordinatrice locale du PCDN (plan communal de développement de la nature), au 085/51.94.78

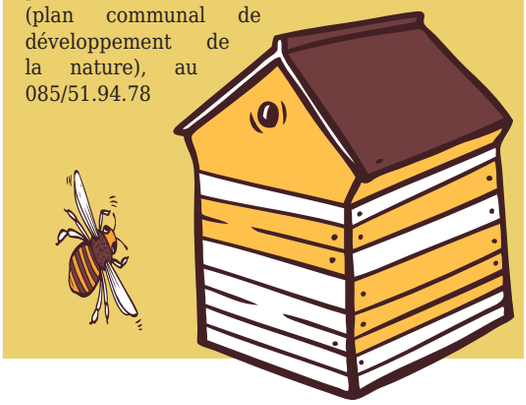

Composter, c'est aussi recycler !

Afin d'encourager les bonnes pratiques telles que le compostage, l'administration communale de Nandrin propose aux habitants de la commune l'achat de compostière au prix de 48€.

Le compostage à domicile présente de nombreux avantages. D'abord, il permet de réduire de près de moitié le poids de nos poubelles. Ce qui représente une sacrée économie. Ensuite, grâce au compost produit, plus besoin d'acheter de l'engrais ou du terreau. *Une brochure compostage à domicile est disponible sur le site intradel.be.*

Pour plus d'informations pour l'achat de la compostière : Lindsay Chapelle : 085/51.94.78

Vous venez d'obtenir votre permis d'urbanisme et vous avez pensé aux économies d'énergie et d'eau dans votre habitation, à la production d'électricité verte… mais avez-vous pensé à la préservation de l'environnement dans votre jardin ?

Jardiner sans pesticides, économiser l'eau au jardin, aménager un compost, créer une prairie fleurie, planter une haie champêtre, sont autant d'actions responsables en faveur de la biodiversité, qui vont permettre de renforcer le réseau écologique.

Alors, pourquoi ne pas laisser une place à la nature au jardin ? Un jardin naturel est moins onéreux et demande moins d'entretien !

La Wallonie en partenariat avec Natagora met à votre disposition un guide pour passer à l'action. Dix fiches pour aborder les haies, le zéro phyto, les économies d'eau au jardin, les plantes invasives, le compost, le verger, etc.

Les brochures sont disponibles gratuitement au guichet de l'administration communale

Le 4 février, la commune de Nandrin entamait sa participation au projet « **STOP AUX CANETTES ABANDONNÉES DANS LA NATURE ?** ».

11.673 canettes collectées à ce jour !

Rappelons que chaque canette ramassée aux bords des routes par un citoyen nandrinois donne droit à une prime de retour de 5 centimes. Cette prime se traduit par des bons d'achat à faire valoir dans les commerces locaux participants (un bon d'achat de 5 € est acquis après le dépôt de 100 canettes - avec un maximum autorisé de 200 canettes par mois. Pour les associations, le quota est de 1.000 canettes par mois).

En quoi consiste la prime de retour ?
Comment en bénéficier ?
Pour bénéficier de la prime de retour, chaque déposant doit s'inscrire sur le site www.primeretour.be. Les bons seront envoyés via BeWaPP, par voie postale (2 au minimum pour limiter les frais d'envoi).

Votre inscription est très importante afin de :
- Comptabiliser les canettes rapportées;
- Commander les bons d'achat d'une valeur de 5€;
- Renseigner vos coordonnées pour l'envoi des bons à votre domicile.

Depuis le 1er avril, une machine de collecte est en place et prête à accueillir les canettes ramassées au bord des routes ou le long des cours d'eau.

Petit rappel sur la procédure à suivre :
1. Seuls les citoyens et associations domiciliés dans la commune peuvent participer
2. Machine UNIQUEMENT prévue pour les canettes ramassées dans la nature
3. Insérez 1 CANETTE à la fois
4. Si la canette est refusée, veuillez la réintroduire en modifiant la forme
5. Après avoir inséré toutes vos canettes, cliquez sur le bouton et PRENEZ VOTRE TICKET
6. Identifiez-vous sur www.primeretour.be et entrez le code qui se trouve sur votre ticket.

La machine est accessible 7j/7 et 24h/24 (Thier des Raves – service travaux)
Toutes les informations sont disponibles sur le site communal : www.nandrin.be

De meilleures connexions Internet à Nandrin

L'opérateur VOO nous a informé qu'il a investi des montants importants dans le réseau câble de notre commune en vue de mettre à disposition le service internet via le câble VOO dans les villages de Nandrin, Saint-Séverin, Villers-le-Temple, Yernée-Fraineux et Abée.

Cette amélioration ne profite qu'aux abonnés VOO qui devraient jouir d'un réseau permettant une vitesse internet de 400Mbps et des services interactifs TV, ce qui est une grande nouveauté pour certains quartiers de notre commune.

Les informations quant à ce nouveau service peuvent être obtenues auprès de l'opérateur VOO au 0800 43 100 ou sur VOO.be pour les abonnés résidentiels et au 0800 43 333 ou VOObusiness.be pour les clients professionnels.

WEL, wel, wel…

WEL pour Wallonie Easy Line, c'est l'appelation du nouveau service de lignes rapides mises en place par le TEC. La ligne WEL 04 relie Marche-en-Famenne à Liège en s'arrêtant aux différents grands carrefours de la N63.

Le service est résolument orienté «transport des travailleurs», les bus sont équipés du WIFI, de prises électriques et USB. Il s'agit de véhicules hyper-équipés pouvant transporter jusqu'à 50 passagers disposant chacun d'un espace de rangement en hauteur, d'un éclairage individualisé et de la climatisation.
Concernant le prix, il s'agit d'un montant forfaitaire de 5€ l'aller et 10€ l'aller et retour quel que soit votre trajet. Le paiement des voyages est plafonné à 14 par mois, ce qui veut dire qu'au delà de 14 trajets, vous voyagez le reste du mois gratuitement. Vous ne dépasserez donc pas les 70€ par mois ou 580€ par an.

Une application smartphone pour réserver et gérer vos trajets.
En pratique vous devez :

- télécharger via le Play store ou l'Apple store l'application **WEL**
- créer un compte en entrant vos coordonnées de bases
- choisir vos trajets (les réservations de dernières minutes et les réservations multiples sont bien entendu possibles)
- payer par carte bancaire (ex : Visa, Bancontact, etc.)
- scanner le QR code à l'entrée du bus lors de votre embarquement à l'aide de l'App.

Parking d'écovoiturage accessible à tous

Aux abords du nouveau giratoire du Monastère, au croisement des rues de Famioul, du Petit Fraineux et de la route du Condroz, les plus attentifs auront remarqué qu'un chantier était en passe de se terminer. Très prochainement, un parking d'écovoiturage sera accessible à tous.
Qu'est-ce que c'est exactement ?
Un parking pour voitures, mais aussi pour vélos, en relation directe avec la route nationale et un arrêt de bus qui permettra soit de covoiturer, soit de prendre le bus (ligne WEL voir ci-dessus) et de faciliter la mobilité vers les lieux de travail, d'études ou de loisirs.
Grâce à son emplacement stratégique dans la commune, le parking d'écovoiturage est facile d'accès – le nouveau giratoire devrait ralentir les véhicules et faciliter l'insertion dans la circulation de la route du Condroz - et proche de nombreux commerces. Il vous sera donc aisé de faire quelques emplettes avant de reprendre votre véhicule.
Un mobilier urbain de qualité et une **borne de rechargement pour véhicules électriques** assureront la finition de ce nouvel outil de mobilité.
Le parking d'écovoiturage est une réalisation communale, conçue et subventionnée en partie par la province de Liège.

Deux mois d'été pour changer de rythme et vivre autrement…

La brochure des stages est toujours disponible sur le site communal : www.nandrin.be/ma-commune/accueil
Quelques places sont encore disponibles pour les plaines d'été.
Infos et contacts :
Coordination Accueil Temps Libre :
Céline Mignolet
Tél : 085/27.44.66 ou 67
cca@nandrin.be

NANDRIN
Enseignement communal

École zéro déchet

C'est le 15 mars dernier que la première journée zéro déchet s'est déroulée avec succès dans les deux implantations scolaires de l'école communale.
A l'origine de cette journée, un interpellation d'une maman : celle-ci se demandait si l'école allait faire grève le 15 mars pour soutenir la grève mondiale pour le climat. Plutôt qu'une grève du personnel, l'équipe pédagogique a réfléchi à un autre moyen de sensibilisation à cette problématique et a décidé d'une grève… des poubelles.

Suite à cet événement, trois élèves de cinquième primaire sont allés trouver le directeur pour lui proposer de poursuivre cette action de manière à réduire la quantité de déchets à l'école. Avec leur titulaire, elles ont adressé une lettre à tous les parents dans ce sens. Et depuis le 23 avril, les gourdes remplacent les bouteilles en plastique ou les berlingots ; fini donc les PMC à l'école. Le vendredi est devenu la journée « zéro déchet »; ce jour-là, les parents sont invités à procurer à leurs enfants des collations « made home », des fruits ou des légumes, ou des collations dépourvues d'emballage. Et pour les quelques rares distraits, les emballages sont retournés à l'expéditeur !
Cette initiative a eu un écho dans la presse et des retours très positifs de la part des parents.
Fort de cette expérience, dès la rentrée de septembre, le zéro déchet sera d'application tous les jours (même si certains déchets ne pourront pas totalement disparaître : les langes et les mouchoirs en papier par exemple), les efforts dans ce sens seront poursuivis quotidiennement de manière à apprendre à tous à consommer autrement.

Un Équibus pour les déplacements scolaires

Voici l'idée qui a germé dans l'esprit du collège communal de Nandrin : réhabiliter le char à banc pour organiser certains déplacements avant, pendant ou après l'école pour les élèves des différentes implantations de la commune.

Pour ne pas mettre le «char avant les chevaux», des démonstrations d'utilisation de ce type de véhicule ont été organisées lors des différentes fêtes scolaires à Saint-Séverin, Villers-le-Temple et Saint-Martin. Le concept semble convaincre enfants, parents et écoles. Les chars pourraient être utilisés une à plusieurs fois par mois pour des transports scolaires et des activités nature. Le partenaire pour ces démonstrations était Bernard Ridelle de Marche-en-Famenne (www.attelages-ardennais.be), spécialiste du monde équestre qui propose des apprentissages d'attelage et de conduite au long guide.

Le projet pourrait voir le jour dès la prochaine année scolaire à une fréquence qui sera à déterminer en fonction de l'accord de subside que l'administration attend de la région wallonne.

Visitez nos écoles communales

Si vous souhaitez visiter les écoles communales de Villers-Le-Temple et Saint-Séverin, contactez Yves Melin, le directeur, au 085/51 12 33.

ecole@nandrin.be - www.nandrin.be

École fondamentale communale de Nandrin

Deux implantations au coeur des villages

VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin
04/371.41.35

NANDRIN
Enseignement communal

Une année riche en découvertes

L'année scolaire 2018-2019 s'achève. Elle aura été rythmée par de nombreuses activités, sorties pédagogiques et classes de dépaysement dont l'énumération serait trop longue. Notons parmi celles-ci les animations de « la classe verte » pour les élèves de troisième maternelle de Saint-Séverin, la visite intergénérationnelle aux forts de Lantin et Loncin, la venue du Technitruck de la Province, les classes d'art sur le thème du cirque, les classes vertes au Moulin de Hosdent à Braives pour ceux de troisième année, les classes de mer à Cancale pour les quatrièmes années, le stage d'astronaute à Redu pour les élèves de cinquième et sixième années de Villers et les classes de neige pour ceux de Saint-Séverin.

Un tout grand merci aux comités scolaires et associations de parents pour leurs interventions financières lors de ces différentes activités.

Bien plus qu'une école…

NANDRIN

ACCUEIL - ONTHAAL
SIMULATOR

Vous n'avez pas encore fait le choix d'un établissement scolaire où inscrire votre enfant durant l'année scolaire prochaine ?
Prenez le temps de venir nous rencontrer à l'école Saint-Martin de Nandrin, vous y découvrirez un cadre chaleureux, un écrin de verdure et un coin élevage qui, à coup sûr, raviront vos enfants.

Notre équipe d'enseignants dynamiques est toujours à l'écoute de chacun.
Une puéricultrice renforcera, cette année encore, la classe d'accueil et la 1e maternelle.
Notre personnel extrascolaire est là également pour accueillir vos bambins dès 7 heures du matin et jusqu'à 18h30' le soir : jeux, bricolages et aide aux devoirs au programme.

Notre école est ouverte sur le monde : de multiples activités ludiques, culturelles et sportives ainsi que des sorties et des voyages sont organisés tout au long de l'année.
Enfin, notre école est aussi un établissement où tout est mis en œuvre pour que chacun se sente bien à la maison et en famille également.

L'école Saint-Martin de Nandrin ? Un chouette choix pour demain !
085/51.21.28

Ecole St Martin Nandrin

Nous proposons à vos enfants :

- Une classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans
- Des garderies organisées gratuitement à partir de 7h jusqu'à 18h30
- La possibilité de prendre un potage à midi (deux jours par semaine) et un dîner chaud le vendredi, préparé par l'asbl Devenirs, avec des produits bio de première qualité
- Des infrastructures confortables, une plaine de jeux et de sports
- Un enseignement de qualité, une pédagogie favorisant des apprentissages efficaces, un projet de bien-être à l'école
- Une méthode de lecture gestuelle en 1ère année
- Des cours de langues au choix (anglais ou néerlandais)
- De nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige – des parrainages entre classes – une ouverture vers le monde – le respect de l'environnement et de la santé – des activités sportives, culturelles et musicales variées – un élevage de chèvres, un poulailler et un potager – de multiples sorties pédagogiques …
- Des rencontres fréquentes avec les parents et une collaboration permanente
- Une ambiance chaleureuse (association de parents, club de foot, chorale pour adultes, comité jogging)
- Un message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences

Notre site internet à visiter : www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous défendons. N'hésitez pas à prendre rendez-vous, durant l'année scolaire ainsi que pendant toutes les vacances, en téléphonant au 085/51.21.28 !

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN - Tél : 085/51.21.28 - saintmartin.nandrin@gmail.com

Ça aurait pu être une belle histoire si…

Nandrin, 09/05/2019

C'était dans le courant du mois d'avril… Quelle surprise ! Nous découvrons qu'un couple d'écureuils a installé son gîte sous la corniche du vieux bâtiment. Très vite, trois jeunes intrépides sortent du nid et se baladent de branche en branche. De vrais acrobates ! Insouciants et très photogéniques, ils se laissent photographier. Pour l'occasion, un papa d'élève, Pierre Strijckmans, papa de Simon et Edith, installe son affût et surprend les animaux dans leurs jeux quotidiens. On compte trois jeunes. Ils sont en pleine forme. Les enfants peuvent les observer depuis la classe de 3e maternelle ou depuis la rue Rolée. Petit à petit, ils prennent leurs distances et vagabondent çà et là, à la recherche de fruits en tous genres.

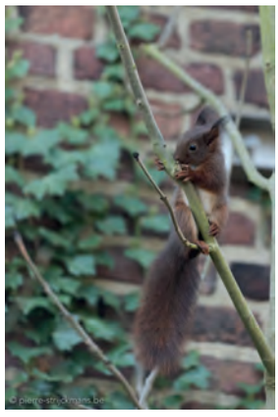

Hélas, ce qui devait arriver arriva… La vue des chênes et noisetiers sur le versant voisin les attire irrésistiblement. Il n'y a pas une grande distance pour rejoindre les arbres et arbustes riches en fruits. Mais il y a la rue à traverser… Le mois de mai leur sera fatal.

À ce jour, il reste un individu, quelque part, près de l'école. Ses deux frères ont été les victimes d'automobilistes inconscients.

Ça aurait pu être une belle histoire, si les conducteurs avaient respecté les limitations de vitesse. À 30 km/h, ils auraient pu anticiper et épargner ainsi les animaux.

C'est l'occasion de rappeler que, devant les écoles, il y a aussi des enfants…

Bibliothèque de Nandrin

Le nouveau roman de Marc Lévy est sorti en librairie. « Ghost in Love » est à la bibliothèque. Il a rejoint « La vie secrète des écrivains » de Guillaume Musso, qui circule depuis avril.

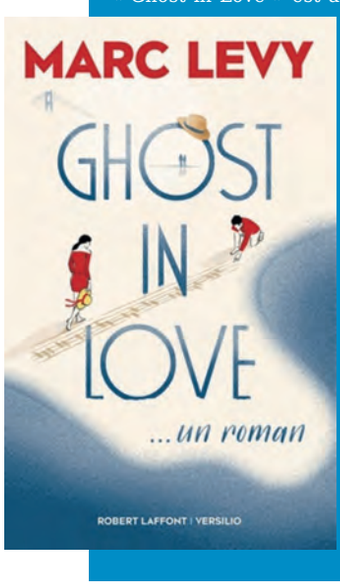

Qu'est ce qui fait le succès de ces deux auteurs ?

Beaucoup d'imagination et des personnages contemporains avec des professions normales.
C'est ce qui séduit les lecteurs. Ils attendent la sortie de ces romans avec impatience et les réservations à la bibliothèque sont nombreuses.
Pourtant le journal Le Soir n'est pas tendre envers ces deux auteurs. « L'absence de style les caractérise » Malgré ces critiques, nous nous réjouissons de les lire.

Ces deux ouvrages sont en rayon avec d'autres nouveautés.

- MASSAROTTO Quelqu'un à qui parler
- GRISHAM L'informateur (excellente qualité de l'intrigue)
- DELACOURT Mon père (émouvante biographie)
- MOYES Où tu iras, j'irai
- MACAGNO Mille milliards de cellules (ouvrage scientifique)
- GEORGE La punition qu'elle mérite (thriller)

Consultez régulièrement la page Facebook. La liste des derniers livres achetés s'y trouve : facebook.com/bibliothèque.nandrin.be

Bonne lecture.

Heures d'ouverture :
Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h et les dimanches de 10h à 12h. Sauf jours fériés.

La bibliothèque se situe entre la place Ovide Musin et l'Eglise.

Aïkido

Club d'AIKIDO La Spirale «Rasen»
DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :
mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30
cours adolescents/adultes :
mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :
- Jacques MAINIL 0472/23.55.92 aikido@budoryu.be
- www.budoryu.be/aikido

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ? Vous avez entre 30 et 70 ans ? **Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton** (essai gratuit)

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 14h à 15h30
vendredi de 12h30 à 14h00
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 0494/70.28.52

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 – Nandrin

Aikido RASEN (dès 7 ans / adultes dès 14 ans)
- Mardi 18h00-19h00/20h00
- Jeudi 17h30-18h30/19h30
0472/235592 - aikido@buroryu.be

Ju-Jutsu TAI KI GOSHINDO (dès 12 ans)
- Mercredi 19h30-21h00
- Vendredi 19h30-21h00
0472/233606 - jujutsu@buroryu.be

Tai Chi
- Lundi 18h00-19h00
- Mercredi 18h00-19h00
0472/258990 - taichi@buroryu.be

Yoga
Jeudi 19h30-20h30
Samedi 10h00-11h00
04/3720012 - yoga-ananta@skynet.be

Cyclo Condruse Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes(+/-70 km),le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse

UNITED FAMILY DANCE SCHOOL
Hip-Hop, Funk, Ragga, Girly
À partir du lundi 4 septembre
Tous les lundis
18h30 à 19h30 : 8 à 10 ans
19h30 à 20h30 : 11 à 14 ans
20h30 à 21h30 : plus de 15 ans
Espace des Templiers
à Villers-le-Temple
Inscription uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Facebook : united family dance school
Charlotte Delmal

Danse, Football, Natation (à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37
nodu@hotmail.com

Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.
Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se déstresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15
A l'espace des Templiers
Villers le Temple
tél : 0499/32.92.49
annabellebreuer@hotmail.com
facebook.com/funatfit

Kaérobic

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com
0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Tous les lundis
- **Kick Power Cardio - 20h30**

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en forme

spécialement pour 50, 60 ans et plus
- **ETIREMENTS & Stretching**

(jusqu'au 23 juillet – reprise en septembre) pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raideurs nuque/épaules.
Les Mardis à 18h45.
Hall des Templiers, rue Pierco
- **GYM DOUCE (musculation du tonus postural)**

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire
Jour à consulter sur le site internet.
Hall des Templiers, rue Pierco
- **MARCHE NORDIQUE**

(jusqu'au 26 juillet – reprise en septembre)
Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêtés)
La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d' Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !
Le programme et les horaires se trouvent sur le site : www.resterenforme.be
Contact : Olivier HENRY
0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?
Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !
L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux
Contact : S. Coolen (président) :
04/371 52 66

United family dance school

HIP-HOP FUNK RAGGA GIRLY
Tous les lundis :
18h30 - 19h30 : 8 à 10 ans
19h30 - 20h30 : 11 à 14 ans
20h30 - 21h30 : plus de 15 ans

Inscriptions uniquement par email : unitedfamilydanceschool@gmail.com
Veuillez renseigner : Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance, Téléphone et cours suivi.
Cotisation annuelle : 100€
Compte : BE50 0018 1137 9818
Responsable : Charlotte Delmal
facebook.com/unitedfamilydanceschool

Zumba Fitness

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.
Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

à partir de 7 ans

Tous les lundis :

- **Zumba - 19h15**

Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Tous les Lundis de 19h15 à 20h15
Renseignements : 0476/943701

Cirque

Pour la 5ème année, à Nandrin, un atelier d'initiation aux arts du cirque et de la scène destiné aux enfants de 4 à 14 ans.
Chaque mercredi: jonglerie, équilibre, clown et jeux d'acteurs sont les principaux ingrédients d'un menu varié qui se verra couronné d'un spectacle de fin d'année.
infos : www.ducirque.be
maxime.lorquet@gail.com
0485/83.07.03

Pétanque

TU AS LES BOULES ? Viens te détendre sur les pistes de pétanque du TC TEMPLIER !

Par l'entremise du CCCA, le TC TEMPLIER situé rue Piespré à Villers le Temple ouvre l'accès de ses pistes de pétanque aux aînés de la commune les mardis et jeudis de 15 H à 17 H (dans un premier temps et plus si affinités...).
Que vous pointiez ou tiriez, vous le ferez dans un cadre bucolique et aurez accès au clubhouse récemment rénové.
Bonnes parties à toutes et tous.

ART AU VILLAGE

Aquarelle, dessin, pastel, peinture

Le vendredi de 18 h 45 à 21 h 30
Dans une Ambiance chaleureuse
Rue Engihoul 17 ,Salle communale à Saint Séverin.

Une fois par an, une exposition, à la salle de Saint Séverin.

Pour inscription après 17 heures :
Yvette tél: 04.371.55.11
yvettehg@gmail.com
Bienvenue à partir de 16 ans.

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Êtes-vous intéressé par la peinture et le dessin, enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés ?
Voulez-vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale?
Alors inscrivez-vous!
Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire
entre 14 et 17 heures
rue du Presbytère, 4 (près du musée)
Informations et inscriptions :
Tél : 085/51.35.46

Date de reprise : 10 septembre
cycle de 12 semaines
Espace des Templiers, rue J. Pierco 4

les mardis et jeudis à partir de 18.30h
pour le niveau débutant (0-5km)
et pour le niveau supérieur (5-10km)

Cotisation : 25 euros
Renseignements et inscriptions :
lindsay.chapelle@nandrin.be
085/51.94.78

Raku spectaculaire à Villers-le-Temple

Date : Samedi 13 juillet, à partir de 10 h (fin prévue vers 16h)
Lieu : Villers-le-Temple , cours de récréation de l'école communale.
Avec le soutien de l'administration communale de Nandrin.

Le club de céramique de Villers-le-Temple est en fonctionnement depuis plus de 40 ans et profite de l'expérience et des enseignements d'Huguette Lackman, professeur d'art. En plus des cuissons traditionnelles basses et hautes températures dans un four électrique, le club organise chaque année des cuissons particulières telles que le raku.

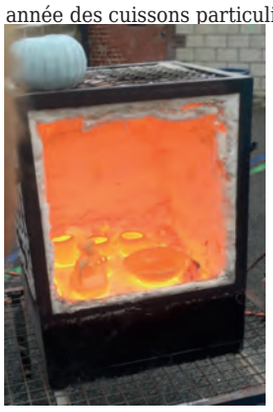

Le raku est une technique spectaculaire de cuisson des céramiques originaire du Japon. Elle consiste à cuire rapidement jusqu'à une température de 980 degrés des pièces préalablement biscuitées et émaillées. Les pièces sont sorties incandescentes du four et plongées dans de la sciure ou du papier qui s'enflamme et où elles sont enfumées. Après enfumage et alors qu'elles sont encore chaudes, elles sont plongées dans de l'eau froide. Les contrastes brusques de température font éclater l'émail, et l'enfumage noirci les fissures, conférant aux pièces cuites par cette technique leur aspect très particulier. Cette technique artisanale est aussi aléatoire, que ce soit par la durée de montée en température dans le four (à gaz), la quantité exacte d'oxygène disponible pendant la cuisson (possibilité de cuire en réduction par exemple), l'enfumage, etc…, ce qui confère à chaque pièce son caractère unique et non reproductible. Les résultats sont toujours surprenants et peuvent être magnifiques ou de grandes déceptions car il arrive que suite aux chocs thermiques, certaines pièces cassent à l'une ou l'autre étape du processus.

De nombreuses pièces Raku réalisées par les membres du club de céramique de Villers-le-Temple ont été exposées à l'administration communale de Nandrin les 10-11 novembre 2018.
Nous vous offrons cet été la possibilité d'assister à leur fabrication.
Le mot « raku » signifie joie, bonheur, plaisir. Alors nous espérons pouvoir partager avec beaucoup de Nandrinois et Nandrinoises notre joie créative ce 13 juillet!

Nouveau dès le mois de septembre
Séances de psychomotricité

- **Pour qui ?** Enfants de 2,5 à 6 ans
- **Quand ?** Les dimanches de 10h à 10h50 et de 11h à 11h50
- **Où?** Espace des Templiers - école communale de Villers-le-Temple

5 cycles de 5 séances répartis sur l'année scolaire

1er cycle : 15/9 - 22/9 - 29/9 - 20/10 - 27/10

- **Prix ?** 50€ par cycle !! réduction de 10€ si inscription avant le 31 juillet !!

Informations et inscriptions auprès de Simon Dortu, régent en éducation physique et expérimenté dans le domaine de la psychomotricité : 0499 13 30 35 - simon.dortu@gmail.com

NANDRIN FESTIVAL 25 ans

3 jours de musique et d'événements, du vendredi 16 au dimanche 18 août 2019

Le Festival de Nandrin a été créé en 1994, à une époque où le paysage des festivals en Wallonie pouvait se résumer aux seuls événements de Dour, Francofolies de Spa et Fiesta du rock à Flémalle.

Le Festival de Nandrin est rapidement devenu un incontournable de la scène musicale en Wallonie. À son apogée, près de 50.000 personnes étaient présentes à Nandrin pour les 4 jours de concerts.

En 13 ans d'histoire, le Festival de Nandrin a attiré de très nombreux groupes renommés dans une affiche qui se voulait hétéroclite et une vitrine pour les groupes belges. Ainsi, on peut retenir la présence des groupes suivants à l'affiche : Robert Plant, Joe Cocker, Massive Attack, Simple Minds, ZZ Top, Deep Purple, Iggy Pop, Jovanotti, Archive, Keane, Motörhead, Canned Heat, Garou, Florent Pagny, Arno, Machiavel, Hooverphonic, Ozark Henry, dEUS, Vaya con Dios, Triggerfinger, Tryo, Kyo, David Guetta...

La flamme de la musique était toujours vivace à Nandrin : en 2011, un festival de musique électronique dont David Guetta était la tête d'affiche s'est tenu sur le site du Festival : **25.000 personnes** étaient présentes.
Depuis, de nouvelles structures se sont mises en place pour remettre sur pied un nouvel évènement d'envergure, tout en maintenant une taille humaine et offrant des concerts de qualité au cœur du village de Nandrin.

Début 2018, nous annoncions que l'ambition pour les années à venir était de refaire du Nandrin Festival un grand évènement musical régional incontournable et se démarquant des tendances musicales actuelles des autres festivals.
Pari gagné puisque l'édition 2018 fut une grande réussite tant au niveau de l'affluence (près de 7.000 personnes en 3 jours) qu'en qualité des concerts avec des incontournables de la scène pop-rock belge (Front 242, Allez Allez, Arno T'jens Matic, Piano Club, Les Gauff's, Delta, Noa Moon, Bacon Caravan Creek,...), des internationaux (BirdPen (UK), EMJI (FR - Nouvelle Star), We Are Waves (It),...) et des groupes belges en devenir (King Child, Elvis Black Star, Bunny Black Bones,...).
En 2019, le Nandrin Festival fête ses 25 ans d'existence avec une affiche exceptionnelle !

Un espace bucolique :

Le Nandrin Festival est désormais implanté en plein cœur du Condroz, au centre du village de Nandrin, Place Musin. Le cadre est bucolique : 2 scènes sont installées sur et autour de la Place.
Il y règne une ambiance familiale, avec des animations pour enfants, en plein centre du site sécurisé.
Des Food trucks de qualité sont présents pour déguster des mets du monde, et la gratuité de l'eau plate a été le petit « plus » qui a séduit tout le monde.

Une affiche volontairement hétéroclite :

Des artistes des 4 coins de la Belgique et des artistes étrangers, répartis sur 2 scènes.

- Vendredi 16/08/2019 : Monday Penny, Kaptain Oats, Jean-Baptiste Guégan, la Voix de Johnny, DJ Charl-X
- Samedi 17/08/2019 : Arden, Chicos Y Mendez, A Boy With a Beard, Ykons, Dead Man Ray, Atomic Spliff, Dead Man Ray, Sttellla, Eiffel, Manu Lanvin & the Blues Devil
- Dimanche 18/08/2019 : Alterlight, Lylac, Behind the Pines, The Sore Losers, Almighty Mighty, Such a Noise XXL, The Boogie Beasts, Triggerfinger et Curiosity plays the Cure

Un prix démocratique :

Prix des places par jour : 30,00 €
Pass 3 jours : 60,00 € (early tickets : 50,00 €)
Informations et réservations : www.nandrinfestival.be

Infos, contact presse et accréditations : Muriel Lombaerts (ComVous) info.comvous@gmail.com
+32 487 92 96 76

Les habitants de nos prairies et de nos bois.

La période estivale est propice à l'observation de notre faune sauvage. Les naissances, nourrissages et apprentissages sont autant d'occasions d'observer les animaux partageant notre territoire. Les nombreux repérages réalisés pendant l'hiver permettent de découvrir certains sites susceptibles d'accueillir de nouveaux couples et leur progéniture.

Brocard > Yernée

Dés que les beaux jours arrivent, l'appel des bois et des lisières devient irrésistible. Avec beaucoup de discrétion, de patience et un peu de chance, on peut par exemple partager les moments de jeux des renardeaux ou de nourrissage des jeunes martins pêcheurs.

Ce début d'été a vu une portée exeptionnelle de 9 renardeaux à Fraineux et un couple d'écureuils a donné naissance à 3 jeunes dans la toiture de l'école Saint-Martin.
Un couple de cigognes noires est rentré de migration et s'est installé dans le massif du Fond d'Oxhe.

Bonnes observations !

Pierre Strijckmans.

Étourneau > Yernée

D'autres photos sur :
www.pierre-strijckmans.be

SOS Environnement Nature est désormais accessible au 1718. Ce numéro fonctionne 24h/24 et 7j/7. Il est accessible pour tout citoyen, service d'urgence ou toute entreprise, témoin d'une situation ou d'une activité portant atteinte à l'environnement ou à la nature en Wallonie.

environnement.wallonie.be/sos.htm

Renardeau > Fraineux

Martin pêcheur > Nandrin

NANDRIN
Aînés

Avis (Prolongation)

Vous avez 55 ans et plus ? Vous résidez à Nandrin ?
Ceci peut vous intéresser !

Renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le 26 mars dernier, le conseil communal a décidé de procéder au renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés (en abrégé CCCA). Cette instance a pour mission de débattre des enjeux locaux tels que le maintien à domicile, les soins de santé ou la mobilité.

Comment répondre à ces défis ?

Le CCCA a pour mandat de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, les aspirations et les droits des aînés résidant sur le territoire de la commune, et ce afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte de leurs besoins.

Le CCCA se composera de 10 membres effectifs qui seront désignés par le conseil communal sur base d'une représentation équilibrée des différents villages de la commune. Il se réunira au moins quatre fois l'année.

Les candidatures présentées à titre personnel et/ou pour représentation d'une association active sur le territoire de la commune devront être adressées par écrit avant le 5 août 2019 au collège communal, Place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin

Noces Pidutti – Poncelet

De sortie un dimanche après-midi, au Jardin Perdu, Ludo et Monique ont initié les premiers pas d'une danse amoureuse qu'ils pratiquent depuis 60 ans et quelques notes.

C'est au Jardin Perdu que nos amoureux se sont trouvés !

C'est en deux ans qu'ils ont construit leur maison, seuls. Ils ont commencé à l'habiter alors qu'elle n'était pas encore complètement terminée, ce qui a engendré quelques anecdotes comiques telles que la présence d'électriciens dans la maison alors que seul un rideau sépare les toilettes du reste de l'habitation…
Depuis ils mènent une vie heureuse et ont bâti un foyer chaleureux où la vie de famille a une place prépondérante. Ludo, très sportif est maintenant « tout cassé », ce qui n'empêche pas leurs deux fils, David et Alain d'apprécier également le sport !
Monique aime cuisiner, surtout les confitures et les liqueurs, Ludo entretient la maison et jardine. Ensemble, ils voyagent en caravane et continuent de danser lors des après-midi dansants.

Centenaire Maria Vanhove

Dans une salle décorée avec le plus grand soin et tout le monde sur son trente et un, Maria a fêté, ce 12 avril, ses 100 printemps. Elle a pu compter sur sa famille, ses amis et les membres du personnel de la maison de repos « Le jour de Mai » pour l'entourer chaleureusement. L'accordéoniste a joué des dizaines de chansons et Maria a dansé, pour quelques pas et notre plus grand plaisir. Maria, dont les yeux attentionnés pétillent d'amour pour sa petite fille et son arrière-petite-fille, nous vous souhaitons de tout cœur, un très joyeux anniversaire et de nombreux encore à venir !

Joyeux Anniversaire à notre nouvelle Centenaire !

Les Ptit's travaux d'Eneo

De nombreux seniors sont démunis face à la difficulté de trouver une solution pour changer un joint de robinet, monter sur une échelle pour remplacer une ampoule ou percer un trou pour placer un cadre…
Aujourd'hui Énéo, la Commune de Nandrin ainsi que le Gal du Pays des Condruses, s'associent pour répondre concrètement aux besoins des seniors vulnérables, créer un lien social, aider au maintien à domicile et à l'amélioration de la qualité de la vie.

Comment ?

- En permettant aux plus de 50 ans de rester autonomes, en leur proposant des formations techniques de bricolage et d'ateliers de découverte. Ces formations et ateliers leur permettront de trouver par eux-mêmes des solutions aux problèmes domestiques qu'ils rencontrent.
- Avec un réseau de volontaires bricoleurs qui réalisent les petits travaux de réparation et d'entretien chez les plus vulnérables. Ce qui permet de garder en état leur milieu de vie et ainsi de les maintenir dans leur domicile.

Conditions

- Aucun besoin d'être affilié à énéo ou à une autre structure.
- En dehors du matériel nécessaire, la participation financière se limitera au déplacement du volontaire (le plus proche de chez-vous) envoyé pour réaliser le travail.
- Les travaux sont limités aux petits travaux domestiques et ne pourront en aucun cas ajouter une plus-value à l'habitation. Ce projet est une action de solidarité pour donner un coup de main au personnes fragilisées ou isolées.

Comment nous contacter ?

« Les P'tits travaux d'énéo »
Permanence téléphonique pour demander l'intervention d'un volontaire 0499 89 11 00
lesptitstravaux@eneo.be
www.lesptitstravauxdeneo.be

Devenez volontaire des P'tits Travaux
Pour devenir volontaire ou avoir des informations sur le projet : Michaël Salme 04/221 74 46
liege@eneo.be

Noces Gaspar & Mativa

C'est le coup de foudre immédiat ils danseront de nombreuses fois !

C'est à l'occasion du premier bal de Nicole, le 2 août 1964, à la fête de Villers-le-Temple, que Maurice la rencontre. C'est le coup de foudre immédiat. Ils danseront de nombreuses fois !
Lui étudie pour devenir instituteur, elle, pour devenir aide familiale. Ils se marient le 26 mars 1969, ce même jour où le papa de Maurice lui rappelle de rendre les clés de la maison parentale !
Ensemble, ils vivront une vie remplie de durs labeurs et de beaucoup d'amour. Ils ont quatre enfants et cinq adorables petits-enfants.
Côté hobbies, Maurice est passionné connu et reconnu de photographie qui expose à de multiples reprises. Nicole, plus sédentaire, pose sur son mari et ses enfants un regard rempli de fierté.
« Ensemble », pour eux, ce n'est pas un vain mot ! Leur recette du bonheur c'est de s'appartenir l'un à l'autre et d'être capable de faire des concessions.

Noces Moreau & Darcis

Voici 50 ans qu'elle lui a dit « oui », suite à leur coup de foudre sur la côte belge, à Blankenberge. Si Bernadette a fait découvrir Saint-Séverin à sa famille, ils se sont sentis tout de suite intégrés à la commune, notamment à travers la pratique du football. Lucien était président du Comité de parents et a participé à de nombreux projets.

Une belle surprise pour papy et mamy !

La première fois qu'ils sont allés en montagne, leur aînée avait 3 mois et ils étaient partis avec le frère de Bernadette et sa famille. Depuis, ils sont passionnés de sommets, et y ont récolté une avalanche de bons souvenirs ! Lucien a beaucoup travaillé à bâtir leur foyer tout en menant sa carrière dans le secteur de l'énergie. Bernadette, après avoir élevé les enfants, a été représentante puis a tenu une boutique à Esneux. Avec leurs deux enfants et 5 petits-enfants, ils forment une famille heureuse, chaleureuse et unie. Lors de la célébration, l'aîné des petits enfants, qui poursuit ses études en Californie s'est levé aux aurores pour participer à la fête, via skype. Une belle surprise pour papy et mamy !

Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple

Cette année, vous êtes encore nombreux à participer à nos manifestations et nous vous en remercions vivement !

Nos prochaines dates à la salle de Saint-Séverin sont les suivantes :

- 24/08/2019 : dîner « international »
- 26/10/2019 : goûter d'Halloween
- 07/12/2019 : dîner de Saint-Nicolas

N'hésitez pas à nous rejoindre et/ou demander des informations à notre présidente au 0498/43.80.69 (en semaine après 17h ou le week-end)

Lindsay, Céline et Kévin

Amicale des aînés de Nandrin

Voyage du 6 et 7 avril : les photos sont le reflet de la réussite même si le temps n'était pas trop de la partie.
À coté du voyage de printemps, des excursions d'été et des plaisirs d'hiver, l'amicale organise quatre repas avec animation musicale. Si l'occasion se présente, elle invitera ses membres et ses sympathisants à une manifestation qui pourrait être intéressante.
Nos activités vous intéressent, pour plus de renseignements, un appel au 0476 09 16 22 et le président se fera un plaisir de vous documenter.

Agenda

Juillet	
8	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
18	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
22	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
26	au 29 Fête à Villers-le-Temple
28	Manifestations patriotiques : 10h au monument de Villers-le-Temple, messe à 10h30 et verre de l'amitié
Août	
1	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
4	Visite guidée : Saint-Séverin : son patrimoine, ses légendes et ses mystères www.terres-de-meuse.be/activites/agenda
12	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
15	Assomption : **Recyparcs Intradel fermé Administration communale fermée**
16	au 18 Nandrin festival (voir page 21)
21	au 25 Festival d'Art de Huy : www.festivalarthuy.be
22	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
24	Dîner de l'amicale des pensionnés de Villers-le-Temple (voir page 26)
26	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
31	l'Herberin - 2 départs : Place du Baty à 16h - Fraineux à 15h30. / Rendez-vous à la chapelle de l'Herberin à 16h30, messe à 17h. suivi du verre de l'amitié
Septembre	
5	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
7	& 8 Journées du patrimoine : www.journeesdupatrimoine.be
9	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
12	au 16 : Fêtes de Wallonie : www.fetesdewallonie.be
14	Repas d'automne des aînés de Nandrin
19	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
23	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
27	Fête de la fédération Wallonie - Bruxelles : **administration communale fermée**

Nandrin Ecole St-Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
jeudi 12 septembre 2019

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra 14 de 17h00 à 19h30
mercredi 4 septembre 2019

www.transfusion.be

0800 92 245

Police

appels urgents 112 101 pas de blabla

Nouveaux horaires

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h**
- **Mercredi : de 13h30 à 16h30**

Zone de Police du Condroz
Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8
4550 Nandrin
085 51 27 10
police.nandrin@skynet.be

bpost

Place Ovide Musin, 1
4550 Nandrin
(à côté de l'administration communale)

Horaires

Lundi :	9h30 à 12h30 13h45 à 17h00
Mardi :	9h30 à 12h30 13h45 à 18h00
Mercredi :	9h30 à 12h30 13h45 à 17h00
jeudi :	9h30 à 12h30 13h45 à 18h00
vendredi :	9h30 à 12h30 13h45 à 17h00
samedi :	9h30 à 13h00

ONE OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE
- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1er et 3ème mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Services gratuits :
rendez-vous et informations : Arlette KEMPEN - ONE
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Rendez-vous obligatoire au 0474 57 37 45
du lundi au mercredi de 9h à 15h

Nandrin Kids Sports

23 août 2019

Vous cherchez une activité pour vos enfants ?

Rendez-vous au 'salon' des clubs sportifs et culturels de Nandrin !

Vous y trouverez toutes les infos pour les loisirs des -KIDS- de 2,5 à 12 ans

Vendredi 23 août 2019 à partir de 16h.

Hall sportif de Villers-le-Temple

(rue Joseph Pierco 4 - 4550 Nandrin)

NANDRIN
Accueil temps libre

Organisé par l'administration communale de Nandrin

Infos : ATL Nandrin 085 27 44 66 - www.nandrin.be

Vous êtes un club sportif ou une association qui accueille des enfants et vous êtes intéressé par notre salon ?
N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations - 085 27 44 66